

Paris, le 1^{er} octobre 2020

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons vous alerter concernant la situation des personnels de vie scolaire découlant de la pandémie actuelle.

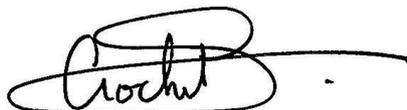
Dans bon nombre d'endroits, les AED et les CPE sont appelés en renfort afin de pallier les absences des collègues malades ou absents car cas contacts. La plupart accepte une charge de travail supplémentaire afin d'assurer la continuité du Service public. Néanmoins, statutairement, il n'est pas possible de rémunérer ces personnels en heures supplémentaires.

Nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin d'envisager rapidement que des solutions soient trouvées pour permettre la compensation financière de la surcharge de travail des dits personnels et prendre les décisions ad hoc pour pallier les vacances de postes ou les absences de personnels.

Parmi les pistes qu'ils convient d'étudier précisément, le SE-Unsa propose de :

- Rétribuer la charge supplémentaire de travail en IMP pour les CPE, en IHTS (indemnité horaire pour travaux supplémentaires) pour les AED ;
- Affecter un CPE pour chaque poste vacant, en puisant d'abord dans le vivier des listes complémentaires au concours 2020 ;
- Recruter des CPE en nombre suffisant pour effectuer les remplacements ;
- Créer le cadre réglementaire permettant de recruter des AED remplaçants sur zones.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.



Stéphane CROCHET
Secrétaire général

Copie à Mme Isabelle BOURHIS, Conseillère sociale.